



Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

Préparateur mural d'eau chaude sanitaire

BMC 60

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1	Consignes de sécurité	4
1.1	Consignes de sécurité	4
1.2	Recommandations	5
1.3	Responsabilités	6
2	A propos de cette notice	7
2.1	Symboles utilisés	7
2.1.1	Symboles utilisés dans la notice	7
2.1.2	Symboles utilisés sur l'équipement	7
2.2	Abréviations	7
3	Description du produit	8
3.1	Homologations	8
3.1.1	Certifications	8
3.1.2	Test en sortie d'usine	8
3.1.3	Directive 2014/68/UE	8
3.2	Description générale	8
3.3	Données techniques	8
3.3.1	Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire	8
3.3.2	Caractéristiques de la sonde eau chaude sanitaire	9
3.3.3	Données techniques - Ballon d'eau chaude	9
4	Installation	10
4.1	Réglementations pour l'installation	10
4.2	Qualité de l'eau sanitaire	10
4.3	Colisage	10
4.4	Choix de l'emplacement	11
4.4.1	Plaquette signalétique	11
4.4.2	Implantation de l'appareil	11
4.4.3	Dimensions principales	12
4.5	Monter le préparateur d'eau chaude sanitaire	12
4.6	Schéma d'installation hydraulique	14
4.7	Raccordements hydrauliques	14
4.7.1	Raccorder le circuit hydraulique primaire (circuit échangeur)	14
4.7.2	Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire	14
4.8	Raccordements électriques	17
4.8.1	Recommandations	17
4.8.2	Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire et de l'anode titane	17
5	Mise en service	18
5.1	Mise en service de l'appareil	18
6	Entretien	19
6.1	Consignes générales	19
6.2	Anode à courant imposé	19
6.3	Soupape ou groupe de sécurité	19
6.4	Détartrage	19
6.5	Nettoyer l'habillage	20
6.6	Fiche de maintenance	20
7	Pièces de rechange	22
7.1	Généralités	22
7.2	Pièces détachées	22
8	Garantie	23
8.1	Généralités	23
8.2	Conditions de garantie	23
9	Annexes	25
9.1	Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique	25
9.1.1	Informations spécifiques	25

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes de sécurité



Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Attention

Vidange du préparateur d'eau chaude sanitaire :

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, le préparateur d'eau chaude sanitaire est vidangé.



Avertissement

Dispositif limiteur de pression

- Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas. Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer au chapitre Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire.

**Important**

Cette notice est également disponibles sur notre site internet.

**Attention**

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation en vigueur dans le pays.

**Avertissement**

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre "Caractéristiques techniques".

1.2 Recommandations

**Attention**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

**Avertissement**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

**Avertissement**

L'eau chaude sanitaire ne doit pas circuler dans un échangeur.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil. Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

Lors d'absences prolongées, il est conseillé de baisser la température de consigne du préparateur solaire à 45 °C. Durant les périodes de présence, la consigne doit être réglée en dessous de 60 °C.

1.3 Responsabilités

Tab.1

Responsabilité du fabricant	Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants : • Non-respect des instructions d'installation de l'appareil. • Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil. • Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
Responsabilité de l'installateur	L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes : • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur. • Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires. • Expliquer l'installation à l'utilisateur. • Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil. • Remettre toutes les notices à l'utilisateur.
Responsabilité de l'utilisateur	Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes : • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service. • Se faire expliquer l'installation par l'installateur. • Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié. • Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.


Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.


Danger d'électrocution

Risque d'électrocution.


Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.


Attention

Risque de dégâts matériels.


Important

Attention, informations importantes.


Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement

- 1 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées
- 2 Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée

Fig.1



1



2

MW-6000691-1

2.2 Abréviations

- CFC : Chlorofluorocarbure
- ECS : Eau Chaude Sanitaire

3 Description du produit

3.1 Homologations

3.1.1 Certifications

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes

- 2006/95/CE Directive Basse Tension.
Norme visée : EN 60.335.1.
Norme visée : EN 60.335.2.21.
- 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique.
Normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014

3.1.2 Test en sortie d'usine

Avant de quitter l'usine, chaque appareil est testé sur les éléments suivants :

- Etanchéité à l'eau.
- Etanchéité à l'air.

3.1.3 Directive 2014/68/UE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2014/68/UE, article 4, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

3.2 Description générale

Le préparateur d'eau chaude sanitaire BMC 60 se raccorde aux chaudières murales classiques.

Principaux composants :

- Les cuves sont en acier de qualité et sont revêtues intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- L'échangeur de chaleur soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- L'appareil est fortement isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques. L'isolation peut être détachée facilement de la cuve. Cette mesure facilite le recyclage des matériaux.
- L'habillage extérieur est réalisé en tôle d'acier peinte.

3.3 Données techniques

3.3.1 Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire

Tab.2

	Unité	BMC 60
Circuit primaire (eau de chauffage)		
Température maximale de service	°C	90
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	l	3.5
Surface d'échange	m ²	0.7
Circuit secondaire (eau sanitaire)		
Température maximale de service	°C	90
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)
Capacité en eau	l	60

	Unité	BMC 60
Poids		
Poids d'expédition - Colis préparateur	kg	50

Tab.3

Performances liées au type de chaudière	Unité	Chaudière 15 kW	Chaudière 25 kW	Chaudière 35 kW
Puissance échangée ⁽¹⁾	kW	14.9	22	25
Débit horaire ($\Delta T = 35\text{ °C}$)	l/h	355	540	615
Débit spécifique ($\Delta T = 30\text{ °C}$) (10 minutes) ⁽²⁾	l/min	12.5	14.5	15.0
Capacité de puisage	l/10 min	125	145	150
(1) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C (2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 60 °C				

3.3.2 Caractéristiques de la sonde eau chaude sanitaire



Important

Tolérance : +/- 5 Ohm

Tab.4 Sonde eau chaude sanitaire

Température (en °C)	10	20	25	30	40	50	60	70	80
Résistance (en ohm)	19691	12474	10000	8080	5372	3661	2536	1794	1290

3.3.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude

Tab.5 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude

			BMC 60
Volume de stockage	V	l	60
Pertes statiques	S	W	48



Important

Les étiquettes énergétiques, fiches produit et données techniques, relatives aux associations chaudière/ballon proposées dans notre catalogue tarif, sont disponibles et téléchargeables sur notre site Internet.

4 Installation

4.1 Réglementations pour l'installation

**Important**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

**Attention**

France : L'installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

**Danger**

Température limite aux points de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation.

4.2 Qualité de l'eau sanitaire

Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °fH (11 °dH)), il est recommandé de prévoir un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °fH (7 °dH) et 20 °fH (11 °dH) pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion.

L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, et les recommandations contenues dans la notice de l'adoucisseur, vérifié et entretenu régulièrement.

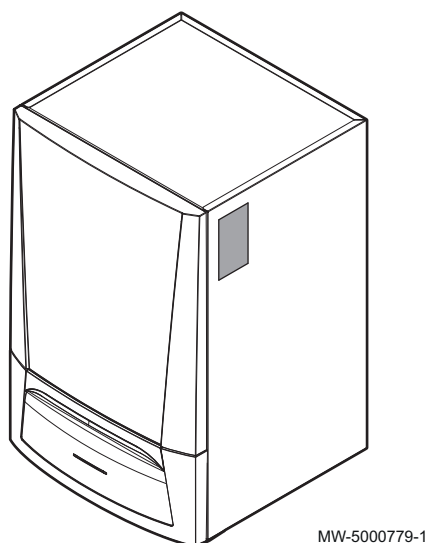
4.3 Colisage

La livraison comprend :

- Colis EE54 : préparateur complet (ballon, tôle d'accrochage, documentation).
- Colis EA138 : kit de raccordement hydraulique.

4.4 Choix de l'emplacement

Fig.2



MW-5000779-1

4.4.1 Plaquette signalétique

- La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment.
- La plaquette signalétique située sur le préparateur donne des informations importantes concernant l'appareil : numéro de série, modèle, etc.

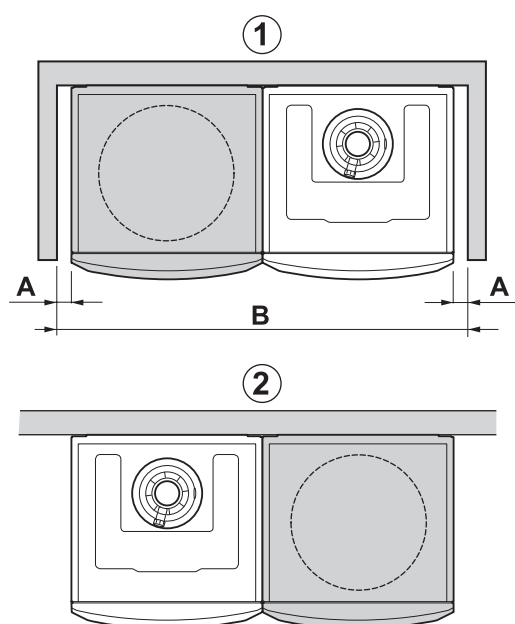
4.4.2 Implantation de l'appareil

Placer l'appareil :

- dans un local à l'abri du gel
- le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries

Le préparateur d'eau chaude sanitaire BMC 60 peut être monté à droite ou à gauche de la chaudière. La cloison recevant le préparateur et la chaudière doit être capable de supporter le poids des appareils remplis d'eau (environ 140 kg à 190 kg).

Fig.3

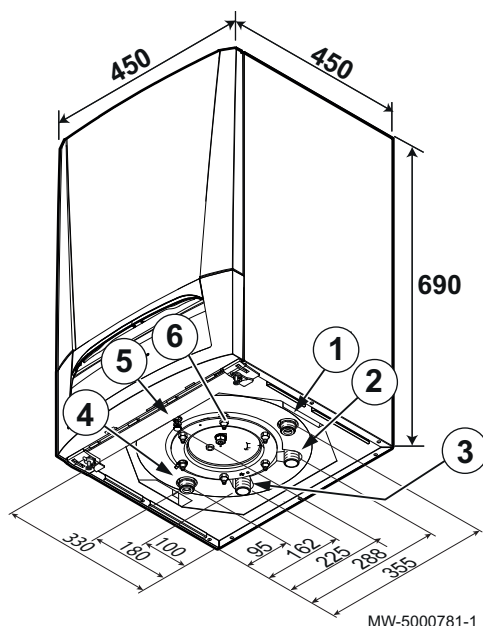


MW-5000780-1

- 1 Ballon à gauche
- 2 Ballon à droite
- A Minimum 25 mm, conseillé 50 mm
- B 1000 mm

4.4.3 Dimensions principales

Fig.4

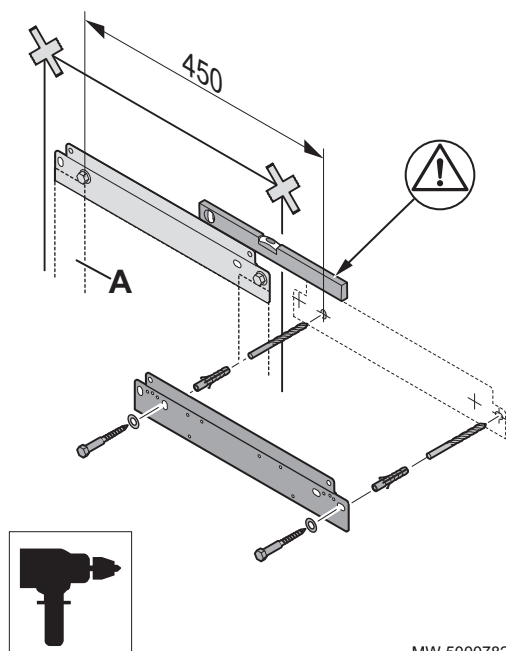


MW-5000781-1

- 1 Entrée eau froide sanitaire
- 2 Entrée échangeur
- 3 Sortie échangeur
- 4 Sortie eau chaude sanitaire
- 5 Purgeur de l'échangeur
- 6 Emplacement pour la sonde d'eau chaude sanitaire

4.5 Monter le préparateur d'eau chaude sanitaire

Fig.5



MW-5000782-1

1. Retirer l'emballage du préparateur tout en laissant celui-ci sur la palette de transport.
2. Utiliser le rail mural fourni avec le préparateur comme gabarit de perçage et marquer les points de fixation.

**Important**

Ne pas poser le préparateur sur les raccordements.

**Important**

Mettre le rail à niveau avec le rail ou le dossier de montage de la chaudière.

A = Rail ou dossier de montage de la chaudière.

Tenir compte de la position des raccordements et de l'évacuation des fumés de la chaudière.

**Voir**

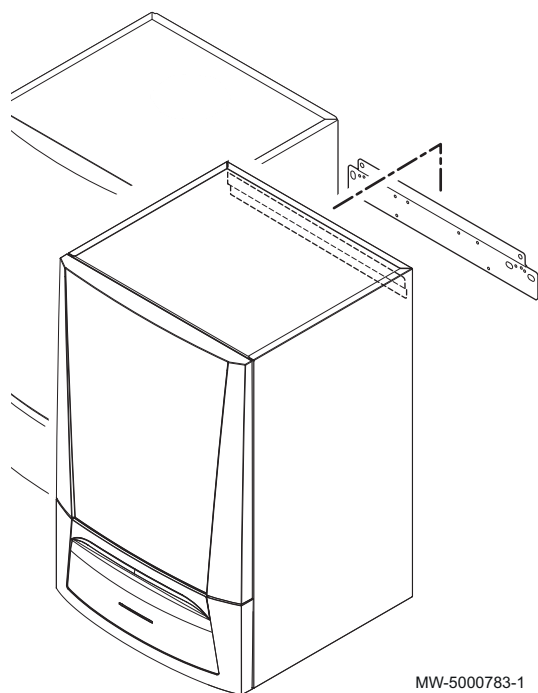
Notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

3. Percer 2 trous de Ø 8 mm.
4. Mettre en place les chevilles de Ø 8 mm.
5. Fixer avec les vis fournies.
6. Mettre en place la chaudière.

**Voir**

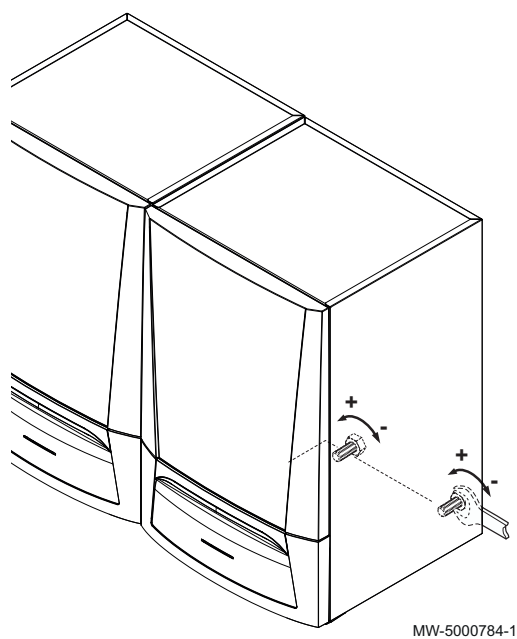
Notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

Fig.6



7. Accrocher le préparateur.

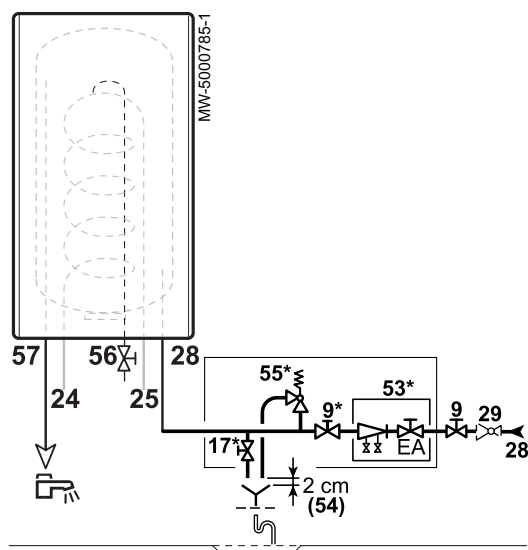
Fig.7



8. Aligner les 2 appareils horizontalement à l'aide des vis de réglage situées à l'arrière.

4.6 Schéma d'installation hydraulique

Fig.8



- 9 Vanne d'arrêt
- 17 Robinet de vidange
- 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
- 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 53 Ensemble de protection du type EA (vanne d'arrêt + clapet anti-retour)
- 54 Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- 55 Soupape de sécurité eau sanitaire à membrane tarée à 7 bar
- 56 Purgeur de l'échangeur
- 57 Sortie eau chaude sanitaire

4.7 Raccordements hydrauliques

4.7.1 Raccorder le circuit hydraulique primaire (circuit échangeur)

Utiliser le kit de liaison EA138 pour raccorder le préparateur à la chaudière :

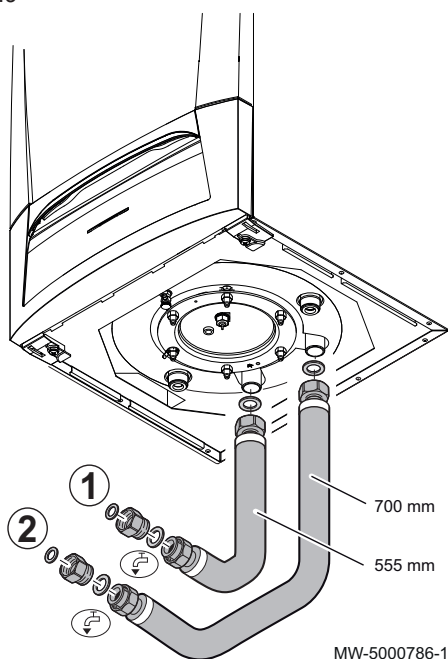
1. Raccorder la sortie de l'échangeur du préparateur sur le retour préparateur de la chaudière avec le flexible de 555 mm.
2. Raccorder l'entrée de l'échangeur du préparateur sur le départ préparateur de la chaudière avec le flexible de 700 mm.



Important

Raccorder les flexibles en interposant les joints.

Fig.9



4.7.2 Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

■ Soupape de sécurité



Attention

Conformément aux règles de sécurité, une soupape de sécurité plombée à 7 bar est montée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du préparateur d'eau chaude sanitaire.

France : Nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

Tous pays sauf l'Allemagne : Soupape de sécurité 0,7 MPa (7 bar).

Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1,0 MPa) maximum.

- Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

- Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.
- Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.
- La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

Pour éviter d'obstruer l'écoulement de l'eau en cas de suppression :

- Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

Tab.6

Capacité (litres)	Dimension min. du raccordement d'entrée de la soupape de sécurité	Puissance de chauffe (kW) (max.)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 à 1000	R ou Rp 3/4	150

- Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire lors des travaux.
- Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire. Les vannes permettent de faire l'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur d'eau chaude sanitaire lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.

■ Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.



Voir

Notice d'installation et d'entretien de la chaudière

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

- Dans les régions où l'eau est très calcaire ($TH > 20\text{ °f}$), il est recommandé de prévoir un adoucisseur. La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °f et 20 °f pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.
France : l'adoucisseur doit être agréé CSTB.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5,5 bar / 0,55 MPa) pour un groupe de sécurité taré à 7 bar / 0,7 MPa), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil.

■ Boucle de circulation eau chaude sanitaire

Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur eau chaude sanitaire peut être installée. Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.

Piloter la boucle de circulation eau chaude sanitaire par la régulation de la chaudière ou par un programmateur horaire additionnel pour optimiser la consommation d'énergie.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

4.8 Raccordements électriques

4.8.1 Recommandations

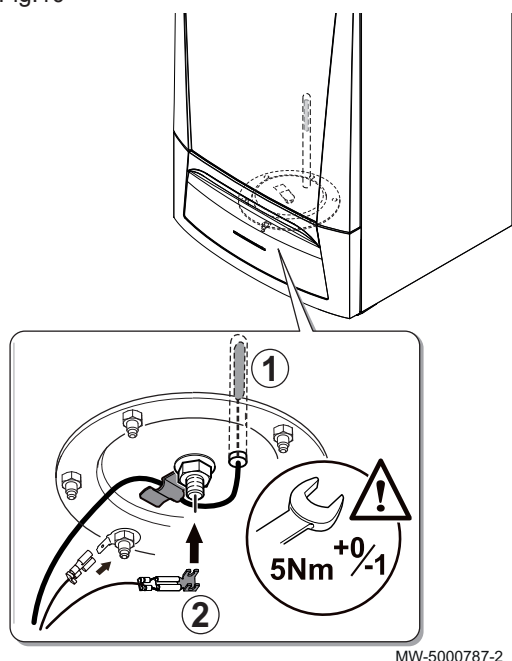


Important

Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension, par un professionnel qualifié.

4.8.2 Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire et de l'anode titane

Fig.10



Voir

Notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

1. Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire.
2. Brancher les connecteurs du câble de l'anode titane.
3. Accéder au bornier de raccordement de la chaudière.
4. Raccorder la sonde eau chaude sanitaire au bornier correspondant du tableau de commande.
5. Raccorder le câble de l'anode titane au bornier correspondant du tableau de commande.

5 Mise en service

5.1 Mise en service de l'appareil



Attention

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
3. Remplir complètement le préparateur eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
5. Dégazer toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 à 4 pour chaque robinet d'eau chaude.



Important

Dégazer soigneusement le préparateur d'eau chaude sanitaire et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

6. Dégazer le circuit de l'échangeur du préparateur par le purgeur prévu à cet effet.
7. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants
8. Pour optimiser les performances en eau chaude sanitaire, se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.



Attention

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

6 Entretien

6.1 Consignes générales

**Attention**

- Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

6.2 Anode à courant imposé

Aucune opération d'entretien n'est nécessaire sur une anode à courant imposé.

**Important**

Le tableau de commande de la chaudière doit être sous tension pour assurer le fonctionnement de l'anode à courant imposé.

6.3 Soupape ou groupe de sécurité

1. La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré(e) au moins **une fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur d'eau chaude sanitaire.

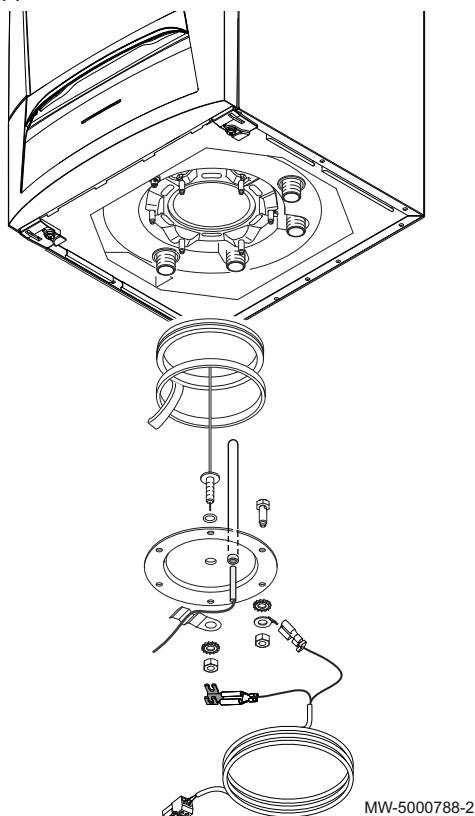
**Avertissement**

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

6.4 Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage de l'appareil afin d'en préserver les performances.

Fig.11



1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Vidanger le préparateur.
3. Déposer le tampon de visite.
4. Enlever le tartre sur le fourreau de la résistance stéatite.
5. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur eau chaude sanitaire.
6. Détartrer les échangeurs pour garantir leurs performances.

6.5 Nettoyer l'habillement

1. Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

6.6 Fiche de maintenance

Tab.7

[illegible]

N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature

7 Pièces de rechange

7.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.

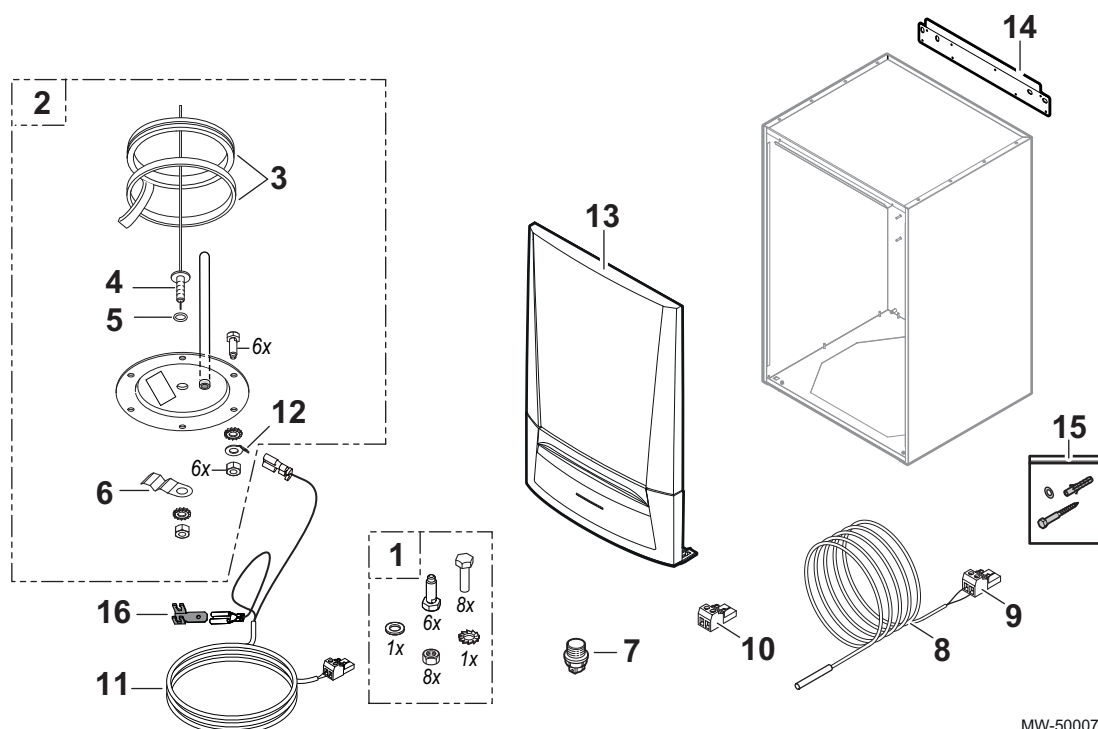


Important

Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

7.2 Pièces détachées

Fig.12



MW-5000789-3

Tab.8

Repères	Référence	Désignation
1	200021501	Visserie tampon
2	200017140	Tampon + Doigt de gant ACI - diamètre 112 mm
3	89705511	Kit joint 7 mm + jonc
4	200011550	Anode titane complète
5	300014305	Joint torique 14 x 4
6	95365009	Patte de fixation sonde
7	94918112	Purgeur
8	95362445	Sonde NTC eau chaude sanitaire 5 m
9	81994919	Connecteur 2 points pour sonde d'eau chaude sanitaire
10	300008957	Connecteur 2 points pour sonde d'eau chaude sanitaire
11	200011579	Câblage anode longueur 2,5 m
12	99100577	Rondelle de masse à languette
13	7684996	Panneau complet
14	300021123	Tôle d'accrochage
15	0296447	Visserie
16	7696473	Cosse ACI à clipser

8 Garantie

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Tout notre réseau reste bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

Russie, Ukraine : Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.



Important

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Pologne : Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Italie : Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires prévues par les lois nationales et la réglementation des autorités locales,
- à nos notices et prescriptions d'installation et d'entretien suivant la législation en vigueur.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport.

Allemagne : Se reporter aux conditions de garanties contractuelles décrites dans les documents avant-vente (par exemple : catalogue tarif en vigueur).



Avertissement

INFORMATION concernant l'obligation d'entretien : L'entretien de cet appareil doit être effectué une fois par an, dans les règles de l'art. Si cette exigence n'est pas respectée, la durée de la garantie est limitée à 12 mois.

Russie, Ukraine : Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés. Les conditions de garantie et les conditions d'application de la garantie sont indiquées sur le bon de garantie. La garantie ne s'applique pas pour le remplacement ou la réparation de pièces d'usure suite à une utilisation normale. Parmi ces pièces, on compte les thermocouples, les gicleurs, les systèmes de contrôle et d'allumage de la flamme, les fusibles, les joints.

9 Annexes

9.1 Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique

9.1.1 Informations spécifiques

■ Recommandations



Danger

Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

■ Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

■ Mise au rebut et recyclage



Important

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.

■ Fiche de produit - Ballons d'eau chaude

Tab.9

		BMC 60
Classe d'efficacité énergétique		C
Pertes statiques	W	48
Volume de stockage	l	60

© Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

CE

